



« Parcours Dynamique Emploi »... un outil inédit signé Synergie, Bouygues Bâtiment Ile-de-France et les Missions Emploi pour faire reculer la précarité



1^{er}
Groupe français
indépendant de
services RH

5^e
Réseau
européen

17
Pays dans
le monde

750
Agences

4 000
Collaborateurs
permanents

Synergie - acteur international au service de l'emploi (intérim, recrutement, formation...) - et Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social s'associent pour créer et déployer un dispositif innovant en faveur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi : « Parcours Dynamique Emploi ».

Conçu avec la participation du Réseau National des Missions Emploi, et parrainé par Patrick Toulmet, délégué interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la ville, ce dispositif améliore significativement l'efficacité de la clause sociale d'insertion, incluse dans la plupart des marchés publics mais aussi, de plus en plus, dans les appels d'offres privés.

Qu'il s'agisse d'un marché de réhabilitation, de construction, de restauration collective ou encore de nettoyage, la clause d'insertion fixe un nombre d'heures de travail qui doit être réservé à des personnes éloignées de l'emploi.

« Dans de nombreux cas, et plus encore sur les métiers en tension, il est quasiment impossible de trouver des candidats, en situation de précarité, disposant des qualifications professionnelles minimales pour opérer en toute sécurité sur un chantier. Les entreprises se résignent donc à payer une amende pour le non-respect de la clause, ou alors emploient les personnes sur des jobs très accessoires, sans réelle perspective d'insertion », observe Jérôme Laverny, directeur général du Réseau National des Missions Emploi (RNME).

Pour remédier à cette situation, Synergie, Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social et le RNME ont planché pendant trois mois sur une solution inédite, véritable première en France, qui fonctionne suivant un principe simple : les candidats sont recrutés en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, rémunérés à hauteur du SMIC, qui leur permet d'alterner entre formation théorique et mise en application des acquis sur le chantier. Ils signent également, avec Synergie, un CDI intérimaire (CDI-I), qui leur assure un emploi stable à la fin du contrat.

« C'est une formule trois-en-un, qui donne aux demandeurs d'emploi une protection à plusieurs titres : une formation professionnelle solide, rémunérée, d'une durée d'un an, attractive sur le marché du travail ; un parcours accompagné de A à Z, avec tout au long de la formation et du chantier un double tutorat réalisé par Synergie et Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social ; enfin un CDI intérimaire chez nous, avec aussi la possibilité, en fin de chantier, d'être recruté en CDI chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social ou chez l'un de ses sous-traitants », résume Sébastien Collard, Directeur Régional Ile-de-France Centre-Est chez Synergie.

Pour Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social, « Parcours Dynamique Emploi » est un dispositif gagnant à tous les niveaux.

« Nous tirons la clause d'insertion vers le haut, en proposant non seulement un travail qualifié sur site, mais aussi une formation complète, soigneusement tutorée, et un CDI garanti à la clé. Ce programme devrait faire une différence considérable aux yeux des collectivités territoriales, des organismes publics soucieux de promouvoir un mieux-disant social au travers de leurs appels d'offres. C'est aussi un levier pour façonner des compétences sur les métiers en tension. Et puis c'est un gage de simplicité et d'efficacité, avec Synergie en interlocuteur et pilote unique pour l'ensemble du dispositif », explique Pierre-Alexis Tissot, Directeur Territorial chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social.

Un outil d'inclusion conçu pour essaimer rapidement

Partenaire de Bouygues Bâtiment Ile-de-France sur la durée, en croissance continue dans le domaine du BTP, Synergie déploie en effet l'ensemble du programme Parcours Dynamique Emploi, depuis l'identification des candidats - en étroite association avec le RNME et Pôle Emploi - jusqu'à leur recrutement en CDI intérimaire, en passant par l'ingénierie et le financement des formations.

Conçu pour se décliner facilement sur tous les marchés publics, dans tous les métiers et domaines d'activité, le dispositif Parcours Dynamique Emploi s'appliquera dès janvier, pour





la première fois, sur un grand chantier de réhabilitation en site occupé de 672 logements sociaux, conduit par Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social dans la ville de Drancy (Seine-Saint-Denis). Il bénéficiera à 10 personnes, confrontées à une situation sociale difficile, d'ores et déjà sélectionnées et prêtes à signer leur contrat en CDI intérimaire chez Synergie.

« Avec Bouygues Bâtiment Ile-de-France- Habitat Social et le RNME, nous avons élaboré un contrat de professionnalisation et un parcours en alternance d'un an, qui comprend un bouquet de formations réglementaires, deux modules d'apprentissage de la plomberie et de l'électricité, un renforcement en langue française et en bureautique. Le cursus, intégrant 8 mois de travaux pratiques sur le chantier de réhabilitation et débouchera sur un titre professionnel d'ouvrier polyvalent du BTP », précise Sébastien Collard.

Atout supplémentaire du programme « Parcours Dynamique Emploi » : il s'intègre dans les dispositifs d'aide récemment initiés par l'Etat pour relancer l'économie, en particulier les emplois francs, les emplois francs + (jeunes moins de 26 ans), le plan « Un Jeune, Une solution », ainsi que les aides à l'embauche en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

« La crise sanitaire, économique et sociale impacte durement toutes les personnes qui étaient déjà en situation de fragilité, et de nombreuses autres qui perdent leur travail. Nous essayons donc, à notre niveau, d'apporter des solutions qui conjuguent efficacité, innovation et solidarité. Nous anticipons une montée en puissance rapide du dispositif, porté par une perspective d'activité soutenue pour les projets de rénovation de l'habitat social et de rénovation énergétique des bâtiments », souligne Pierre-Alexis Tissot.

Avec Parcours Dynamique Emploi, Synergie démontre une nouvelle fois sa capacité à mobiliser ses partenaires autour de solutions RH créatives, inclusives, en faveur de l'emploi durable.

« Ce programme s'inscrit pleinement dans notre politique de RSE, qui recherche à la fois des réponses sur-mesure aux besoins de nos clients et une sécurisation des parcours pour tous les intérimaires, candidats et demandeurs d'emploi que nous accompagnons au quotidien. Je crois beaucoup à l'intelligence collective, à la mobilisation des acteurs de terrain pour inventer des solutions qui facilitent, élargissent l'accès à l'emploi, même dans un contexte aussi difficile qu'aujourd'hui », conclut François Pinte, Secrétaire Général et Responsable RSE du Groupe Synergie.

Le lancement de Parcours Dynamique Emploi sera officialisé vendredi 15 janvier prochain, au Ministère du Travail, en présence de M. Patrick Toulmet et des principaux acteurs de la mise en œuvre de ce nouvel outil dans le paysage social français.



Présentation et lancement de Parcours Dynamique Emploi, nouveau dispositif d'inclusion sociale

Vendredi 15 janvier 2021, 15h30

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
127 rue de Grenelle – 75007 paris

En présence de :

M. Patrick Toulmet, Délégué Interministériel au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la ville

M. Daniel Lopes, Directeur Général de Bouygues Bâtiment Ile-de-France - Habitat Social

M. Jérôme Laverny, Directeur Général du Réseau National des Missions Emploi (RNME)

M. François Pinte, Secrétaire Général et Responsable RSE du Groupe Synergie

M. Sébastien Collard, Directeur Régional Ile-de-France Centre-Est chez Synergie

www.synergie.fr

RELATIONS PRESSE

Isabelle Bigot

Agence Calliopé

Tél. +33(0)6 16 06 91 23

isabelle@calliope-event.com

Parcours Dynamique Emploi, un outil innovant au service des plus fragiles

Pour apporter une réponse complète aux clauses d'insertion incluses dans les marchés publics, le programme « **Parcours Dynamique Emploi** » prévoit un parcours global rémunéré comprenant une formation en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, une embauche en CDI-Intérimaire et un accompagnement individualisé, tutoré, pour chaque bénéficiaire. L'ensemble du dispositif est piloté par Synergie, offrant ainsi aux entreprises partenaires une contractualisation et un interlocuteur uniques.